



Commission des finances

Conseil communal de Cheseaux-sur-Lausanne

Cheseaux, le 14/04/2014

Rapport de la commission des finances sur le préavis N°:

41/2014

Demande de crédit pour le remplacement des chaudières du collège de Derrière la Ville

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Cette demande de crédit fait suite à celle présentée en mai 2013 non approuvée par le Conseil communal qui avait alors souhaité qu'une étude plus poussée soit effectuée. Le présent préavis fait donc suite à une nouvelle et complète appréciation de la situation.

Notre commission s'est réunie à 2 reprises :

- Le jeudi 3 avril à 20h30 en présence de M. le Président du Conseil, de M. Louis Savary, Syndic, de Mme Michèle Gay Vallotton et de M. Pierre Hämmerli, Municipaux, de la commission ad hoc en charge de ce préavis, ainsi que M. Eric Rast de Sacao engineering SA qui a procédé, pour le compte de la Municipalité, à une étude comparative entre diverses options énergétiques. Cette étude très complète nous a été présentée et largement commentée et argumentée par les uns et les autres. A noter que la Municipalité ainsi que son mandataire très professionnel et compétent ont répondu de manière claire et précise aux nombreuses questions posées.
- Le lundi 14 avril pour finaliser le présent rapport.

Généralités et considérations

A la demande de la Municipalité, le bureau spécialisé Sacao engineering SA à Fribourg a procédé à une étude comparative fouillée ainsi qu'à une pesée d'intérêts s'agissant notamment du bien fondé et de la pérennité des énergies à utiliser ainsi que des investissements à consentir selon une planification dûment établie sur la durée de vie des bâtiments.

Laissant la commission ad hoc se déterminer sur le préavis, la CoFin tient à souligner le sérieux de l'étude menée qui ne s'est pas arrêtée aux seuls aspects techniques, mais a aussi étayée les choix proposés sur la base d'une stricte approche économique compte tenu de l'état de l'art, de l'état des installations et des bâtiments, notamment leurs enveloppes, ainsi que des aspects écologiques directs ou indirects.

Un crédit de 516'000,- frs est donc demandé pour la mise en place d'une variante de chauffage centralisé à mazout qui s'avère être la solution la plus rationnelle et la plus pérenne tant d'un point de vue technique qu'économique. Le crédit englobe aussi une série de travaux complémentaires qu'il est nécessaire d'exécuter, conjointement au remplacement des chaudières et de la mise hors service obligée de la citerne DLV1. De plus, ceux-ci constituent une bonne anticipation sur les futurs travaux d'assainissement du site DLV.

Conclusions

Considérant :

- Qu'au terme d'une étude technico-économique fouillée, une solution rationnelle est proposée ;
- Que les aspects économiques ont été soigneusement pris en compte ;
- Que la pérennité des investissements est assurée tout comme la durabilité du concept ;
- Que cet investissement est planifié et qu'il s'inscrit dans les limites du plafond d'investissement en vigueur.

La commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de 516'000.- frs (TTC) pour le remplacement des chaudières du collège de Derrière la Ville et les travaux annexes nécessaires ;
- D'amortir cet investissement sur une durée de 15 ans ;
- De contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché ;
- De décharger la commission de son mandat.

Pour la Commission des finances :



Le Président, rapporteur :

Jean RITTER

Les Membres :

Martine LOB

Jean-Paul BRUAND

Jean-Dominique DECOTIGNIE

Amintore SAVINI